

Document de Référence

Rapport Annuel 2010

réinventons / notre métier



INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT LE RAPPORT ANNUEL 1**1 LE GROUPE AXA** 3**Activités, performances et conditions financières**

1.1	Données financières historiques consolidées	4
1.2	Information sur la Société	7
1.3	Rapport d'Activité	46
1.4	Trésorerie et financement du Groupe	104

2 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 111**Rémunération des dirigeants, principaux actionnaires et informations liées**

2.1	Mandataires sociaux, dirigeants et salariés	112
2.2	Transparence des rémunérations et participation dans le capital des dirigeants	134
2.3	Descriptif du programme de rachat d'actions propres	179
2.4	Principaux actionnaires et opérations avec des parties liées	181
2.5	La cotation	190

3 FACTEURS DE RISQUE 191**Risques de marché et informations liées**

3.1	Facteurs de risque	192
3.2	Annexes quantitatives et qualitatives liées aux risques de marche et aux facteurs de risque	214
3.3	Autres informations financières	235

4 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 237

4.1	État consolidé de la situation financière	238
4.2	Résultat consolidé	241
4.3	État consolidé des produits et charges reconnus sur la période	242
4.4	État des variations des capitaux propres de la période	244
4.5	Tableau consolidé des flux de trésorerie	248
4.6	Notes aux états financiers consolidés	250
4.7	Rapport des Commissaires aux comptes	409

5 INFORMATIONS ADDITIONNELLES 411

5.1	Statuts	412
5.2	Description du capital social	416

A ANNEXES 417

Annexe I	Rapport du Président du Conseil d'Administration	418
Annexe II	Évaluation annuelle du contrôle interne sur le <i>reporting</i> financier	429
Annexe III	Autres informations légales	432
Annexe IV	Responsable du Document de Référence	435
Annexe V	Autorisations financières	436
Annexe VI	Comptes sociaux	439
Annexe VII	<i>Embedded Value</i> Groupe	466
Annexe VIII	Assemblée Générale 27 avril 2011	472
Annexe IX	Informations sociales et environnementales	517
Annexe X	Rapport de gestion du Conseil d'Administration - Table de concordance	534
Annexe XI	Règlement européen du 29 avril 2004 - Table de concordance	535
Annexe XII	Rapport Financier Annuel - Table de concordance	537



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

RAPPORT ANNUEL 2010



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 mars 2011, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le présent Rapport Annuel intègre également (i) tous les éléments du Rapport Financier Annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier ainsi qu'à l'article 222-3 du Règlement Général de l'AMF (figure en page 537 ci-après une table de concordance entre les documents mentionnés à l'article 222-3 du Règlement Général de l'AMF et les rubriques correspondantes du présent Document de Référence), (ii) toutes les mentions du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Annuelle d'AXA du 27 avril 2011 prévu aux articles L.225-100 et L.225-100-2 du Code de commerce (les éléments correspondant à ces mentions obligatoires qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration d'AXA, sont référencés dans la table de concordance figurant en page 534 ci-après) et (iii) l'ensemble des renseignements prévus à l'article R.225-83 du Code de commerce.


INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT LE RAPPORT ANNUEL

Présentation de l'information

Sauf mention contraire, dans le présent Rapport Annuel, la « Société », « AXA » et/ou « AXA SA » désigne AXA, société anonyme de droit français et société mère cotée du Groupe AXA. Les expressions « Groupe AXA », le « Groupe » et/ou « nous » se rapportent à AXA SA ainsi que ses filiales consolidées directes et indirectes. Les actions de la Société sont désignées dans le présent Rapport Annuel comme les « actions », les « actions ordinaires » ou « les actions ordinaires d'AXA ». Le principal marché de cotation des actions de la Société est le Compartiment A d'Euronext Paris, désigné dans le présent Rapport Annuel comme « Euronext Paris ». Les *American Depositary Shares* d'AXA sont désignés dans le présent Rapport Annuel comme les ADS. Depuis le retrait de la cote des ADS d'AXA au *New York Stock Exchange*, intervenu le 26 mars 2010, les ADS d'AXA sont négociés sur le marché de gré à gré américain (OTC) et sont cotés sur la plateforme OTC QX sous le symbole AXAHY. Chaque ADS représente une action ordinaire AXA.

Le Rapport Annuel intègre les comptes consolidés d'AXA pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 ainsi que, par référence, les comptes consolidés d'AXA pour les exercices clos respectivement les 31 décembre 2009 et 2008⁽¹⁾. Les comptes consolidés d'AXA, en ce compris leurs annexes, sont inclus dans la Partie 4 « États Financiers Consolidés » du présent document et ont été établis

sur la base des normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) et interprétations IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*) émises, définitives et en vigueur au 31 décembre 2010, telles qu'adoptées par l'Union européenne avant la date de clôture des comptes. Le Groupe ne fait toutefois pas usage de la possibilité ouverte par le « *carve out* » de ne pas appliquer toutes les dispositions de la comptabilité de couverture imposées par IAS 39. Par ailleurs, l'adoption de la norme IFRS 9 publiée par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) en novembre 2009 n'a pas encore été formellement soumise à l'Union européenne. Cependant le Groupe AXA n'aurait pas fait usage de la faculté d'adoption anticipée, ni en 2009, ni en 2010. Par conséquent, les comptes consolidés du Groupe sont également conformes aux normes IFRS émises par l'IASB. La date d'adoption de la norme IFRS 9, les différentes étapes et les modalités pour sa mise en œuvre sont actuellement à l'étude.

Sauf indication contraire, les différents montants présentés dans ce document sont indiqués en millions à des fins de commodité. Ces montants ont été arrondis. Des différences liées aux arrondis peuvent également exister pour les pourcentages. 

(1) Pour plus de précisions sur les comptes consolidés des exercices 2009 et 2008, vous pouvez vous reporter aux Documents de Référence 2009 (n°D10-0117) et 2008 (n° D09-0158) déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers respectivement les 17 mars 2010 et 26 mars 2009.

INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT LE RAPPORT ANNUEL

Informations sur les taux de change

La Société publie ses comptes consolidés en euros (« euro », « euros » ou « € »). Sauf mention contraire, tous les montants indiqués dans ce Rapport Annuel sont exprimés en euros. La monnaie des États-Unis sera désignée comme étant le « dollar américain » ou « USD » ou encore « \$ ». Concernant les informations historiques relatives aux taux de change, vous pouvez vous reporter à la Partie 1 « Le Groupe AXA : activités,

performances et conditions financières », Section 1.1 « Taux de change » du présent Rapport Annuel. Pour une description de l'impact des variations de change sur la situation financière et les résultats des activités d'AXA, vous pouvez vous reporter à la Partie 1 « Le Groupe AXA : activités, performances et conditions financières », Section 1.3 « Rapport d'activité » du présent Rapport Annuel.

Avertissements relatifs à l'utilisation des soldes intermédiaires de gestion et à la mention de prévisions

Ce Rapport Annuel fait référence à certains termes qui sont utilisés par AXA dans le cadre de l'analyse de son activité et qui peuvent ne pas être comparables avec ceux employés par d'autres sociétés. Ces termes sont définis dans un glossaire figurant dans la Partie 1 « Le Groupe AXA : activités, performances et conditions financières » à la fin de la Section 1.3.

Certaines déclarations figurant dans ce document contiennent des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent par nature des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par d'autres facteurs pouvant donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels ou les objectifs d'AXA et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations (ou les résultats précédents).

Ces risques et incertitudes comprennent notamment les conséquences d'éventuels événements catastrophiques, tels que les catastrophes d'ordre météorologique ou les actes de terrorisme. Vous pouvez vous reporter à la Partie 3 « Facteurs de risque, risques de marché et informations liées » de ce Rapport Annuel afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, que ce soit pour refléter de nouvelles informations, des événements futurs ou toute autre circonstance.